HIVER 2024

HAUTES VOSGES : RAQUETTES AU PAYS DU LAC BLANC

Randonnée accompagnée en raquettes en étoile
6 jours, 5 nuits, 5 jours d'activités

Les Hautes Vosges réservent quelques sites exceptionnels en hiver, la station du lac Blanc au col du Calvaire en est un parfait exemple. C'est un paradis pour les randonnées à raquettes avec de nombreuses escapades sur les crêtes vosgiennes, les Hautes Chaumes, au bord des lacs d'altitude ou dans les sous-bois de hêtres nains.
Une journée est prévue dans le massif de la Tête des Faux qui culmine à 1 219 m, classé monument historique depuis 1921 c'est un des sites majeurs des combats de la guerre 14-18.
Ce séjour ne pouvait pas se terminer sans la visite de Kaysersberg, une des plus charmantes cités d'Alsace qui surprend par le charme de ses sites médiévaux groupés autour de l'église et du pont fortifié dominé par le château.
Et le soir, vous serez dorlotés dans un hôtel confortable classé « Maître restaurateur », avec sauna en rondin des Vosges, Storvaat et piscine, situé au cœur du village du **Bonhomme**.

Nos points forts :

- Un hôtel*** familial avec piscine et sauna en rondin des Vosges et Storvaat !
- Gastronomie Alsacienne avec un "Maître restaurateur" pour une cuisine de produits frais et locaux
- Visite et repas dans le village de Kaysersberg « plus beau village de France »
- 2 Repas dans une Auberge d'altitude
- Séjour tout compris

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT - Tel : 00 33 (0)4 50 31 03 65
Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 - E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Le bonhomme
Accueil le dimanche vers 18h à l'hôtel dans le village du Bonhomme pour les arrivées voiture ou à 17h à la gare SNCF de Colmar pour les arrivées en train (sur demande à l'inscription - sous réserve de disponibilité).
Dans la vallée de Kaysersberg au cœur du Parc des Ballons des Vosges, le village est proche de la Station du Lac Blanc et des sentiers de randonnée.
Installation pour 5 nuits votre hébergement au bord de la rivière avec :
Belle terrasse vitrée pour manger en regardant le paysage,
Piscine chauffée Sauna pour se détendre en fin de journée.
Présentation du séjour par l'accompagnateur et repas.

Jour 02 : La Graine Johé
Transfert (5km) au col du Bonhomme. Randonnée jusqu'à l'Auberge de la Graine Johé puis boucle par le col du Pré de Raves (1005m) pour la Tête du Violu (995m) en suivant le chemin des soldats.
Déjeuner en auberge d'altitude.
Étape de 5h de marche. M = D : 200m

Jour 03 : Le Brézouard
Randonnée sauvage dans le massif du Brézouard :
Transfert au col des Bagenelles (903m) et randonnée par le Haïcot (1070m), le sommet du Grand Brézouard (1229m) et descente sur le village du Bonhomme par lachaume du Faurupt.
Étape de 4h de marche. M : 326m D : 551m

Jour 04 : Les Lacs
La Grande Crête et les Lacs :
Transfert au col du Calvaire (1 144 m).
Parcours panoramique du col du Calvaire (1144m) au Gazon du Faing (1302m) par les Hautes chaumes et les lacs Blanc et des Truites.
Déjeuner chaud à l'Auberge du Gazon du Faing située en contrebas de la Crête à une altitude de 1225m.
Étape de 5 h de marche. M = D : 185m

Jour 05 : La tête des Faux
Les vestiges de la Grande Guerre
Transfert (4,5km) à la station du col du Calvaire (1 144 m).
Randonnée sur les traces de la guerre 14-18 avec la montée à la Tête des Faux à 1219 m. C'est là qu'a eu lieu la première grande bataille de la Guerre de 14-18 dans les Vosges, entre décembre 1914 et février 1915, laissant sur le terrain des milliers de morts et de blessés...pour rien. C'est dans cette terrible bataille que les hommes des 28ème et 30ème bataillons de chasseurs alpins gagnèrent leur surnom de "Diables bleus".
Passage à l'Etang du Devin (926 m) avant de rejoindre l'hôtel. Le nom de cet étang provient de Colin le Devin, ou Crimmelin, connu dans la région où il prédisait l'avenir au Moyen Age...
Retour jusqu'à votre hébergement à pied.
Étape de 4h de marche. M : 300m D : 541m

Jour 06 : Kaysersberg
Le village médiéval de Kaysersberg :
Transfert en début de matinée pour le superbe village médiéval de Kaysersberg situé sur la Route des Vins(transport en commun ou voiture personnel si accès voiture) pour une petite balade dans le vignoble alsacien. Par un agréable chemin serpentant au milieu des vignes, montée château impérial de Kaysersberg posé sur une colline à 290 mètres d'altitude. En empruntant l'escalier aux 100 marches qui mène en haut du donjon on peut profiter d'une vue splendide sur le vignoble environnant ainsi que sur la ville de Kaysersberg située juste en contre-bas.
Visite de la ville, avec ses nombreuses maisons à colombages et son beau centre historique, Kaysersberg possède un charme fou.
Repas dans le village de Kaysersberg « plus beau village de France ».Fin du séjour à Kaysersberg vers 14h30, et transfert à Colmar avec une arrivée à la gare SNCF de COLMAR vers 15h30 (en minibus privatisé, sur réservation à l'inscription)
Étape de 2h de marche. M = D : 290m

Enneigement
La raquette à neige nécessite, entre autres, que le manteau neigeux soit assez épais pour pratiquer cette activité dans de bonnes conditions. Votre accompagnateur vous emmènera sur les secteurs les mieux enneigés mais en fonction de l'enneigement il faudra composer avec des itinéraires en partie pédestres c'est à dire sans vos raquettes. Une chose est sûre, vos guides connaissent les moindres recoins du secteur et sauront user de toute leur expérience pour vous faire vivre une très belle semaine, en montagne, au grand air.

COMPLEMENT DE PROGRAMME
Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité d'une année à l'autre. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous : le jour 01 vers 18h à l'hôtel au village du Bonhomme (Haut-Rhin - 68 - coordonnées fournies à l'inscription) **pour les arrivées en voiture ou à 17h à la gare SNCF de Colmar pour les arrivées en train** (transfert sur réservation à l'inscription - sous réserve de disponibilité).

Accès voiture : accès par Colmar puis Kaysersberg puis direction Col du Bonhomme.
L'hôtel se situe au pied du col dans le village du Bonhomme. Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking non gardé à côté de l'hôtel (gratuit). Réseau routier bien dégagé mais équipement pour la neige indispensable (chaînes).
Pour plus d'informations : www.viamichelin.fr
Carte Michelin au 1/ 150 000ème N° 315 "Bas-Rhin - Haut-Rhin - Territoire de Belfort".
Carte IGN TOP 100 au 1/100 000ème N° 31 "Saint-Dié - Mulhouse - Bâle".

Accès train : via la gare *SNCF* de Colmar (27km - horaires à consulter auprès de la *SNCF*).
TGV en provenance de Paris > Strasbourg > Colmar.
Pour plus d'informations : www.sncf-connect.com
Pour vous faciliter l'accès, nous vous proposons un accueil à la gare *SNCF* de Colmar.
Rendez-vous avec le guide le dimanche à 17h à la gare *SNCF* de Colmar pour les personnes arrivant en train, **uniquement sur demande préalable à effectuer au moment de l'inscription**.

Retour train : gare *SNCF* de Colmar
Ligne régulière Bus Kunegel ligne 145A : Kaysersberg > gare *SNCF* Colmar (environ 4€).

Bus Kunegel : tel : 03 89 24 65 65 - Site internet : www.l-k.fr

DISPERSION

Le jour 06 vers 14h30, après le déjeuner à Kaysersberg ou vers 15h30 à la gare SNCF de COLMAR, après le transfert en navette privée.

FORMALITES

Carte nationale d'identité.

NIVEAU

Marcheurs contemplatifs
Niveau 2 sur une échelle de 5.
Les randonnées ne présentent **pas de difficulté technique particulière** et ne constituent pas une performance sportive. Elles s'adressent au randonneur ayant une bonne condition physique et étant capable de faire au moins 20 km à pied.
Aucune expérience raquette n'est nécessaire.
L'importance des chutes de neige variant d'une année sur l'autre, nous vous conseillons d'emporter vos chaussures de randonnée. En cas d'enneigement insuffisant, les étapes peuvent être modifiées ou faites à pied. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.
Le dénivelé maximum à la montée ne dépassera pas 350 m par jour.
Vous marcherez en moyenne de 4 à 5 heures par jour (en fonction de l'enneigement). Voir le programme jour par jour.
Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement.

Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtements de protection, pique nique de midi, gourde, appareil photo, ...).
Les temps de marche sont donnés à titre indicatif. Ils ont été calculés pour un rythme de 250 mètres de dénivelé à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 3,5 km à l'heure sur le plat (sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos...), afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Ces temps varient selon le niveau moyen du groupe.
Il est bien sûr évident qu'en raquettes, l'horaire de marche n'est qu'une indication. De bons marcheurs par neige dure trouveront les horaires surévalués, les petits marcheurs par neige fraîche trouveront les horaires nettement sous-évalués

HEBERGEMENT

L'hébergement se fait en pension complète (pique-nique ou repas en Auberge le midi) en chambre double dans un **hôtel** familial de charme** classé Logis de France 3 Cheminées et « **Maître Restaurateur** », situé dans le village alsacien du Bonhomme. Sobres et confortables, les chambres sont lumineuses et toutes équipées : téléphone direct, salle de bains privative avec sèche-cheveux, connexion internet Wifi, télévision à écran plat nouvelle génération, Canal+.

Le restaurant de l'Hôtel sert une cuisine traditionnelle composée de plats et de vins d'Alsace. Vous pourrez vous détendre sur la terrasse qui est dotée de chaises longues et donne sur le jardin.

Une salle de remise en forme, une piscine couverte et chauffée ainsi qu'un sauna sont a votre disposition à l'intérieur de l'hôtel.

Les **inscriptions individuelles** sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.
Les **repas du soir** et les **petits déjeuners** sont pris à l'hébergement.
Vous y dégusterez des spécialités alsaciennes, arrosées, si le cœur vous en dit, des fameux vins d'Alsace.
Les **repas de midi** sont pris sous forme de pique-niques froids préparés par l'aubergiste ou votre guide et consommés sur le terrain ou de repas chauds pris en auberge (J04 et J06).
Pour ce forfait les boissons restent à votre charge.

ENCADREMENT

Un Accompagnateur en Montagne qualifié connaissant bien la région et ayant l'expérience de la vie de groupe et de la technique de la raquette, assure l'encadrement et le commentaire des régions traversées.
Il saura vous faire découvrir tous les secrets de la montagne endormie.

GROUPE

Les groupes sont constitués d'environ 4 à 15 participants + l'Accompagnateur.

TRANSFERTS INTERNES

Bus locaux, minibus privatisé 9 places et voitures personnelles (si nécessaire)

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Matériel fourni : possibilité de prêt de raquettes + bâtons sur place.

Équipement individuel : pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

- un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull ou fourrure polaire, veste duvet ou un très bon anorak...). Prévoyez de pouvoir fixer vos raquettes sur le dessus ou les côtés (si nécessaire), donc pensez à vous procurer des lanières de fixation ;
- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- bagages : un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter ;
- chaussures chaudes, imperméables et tenant bien aux pieds (chaussures de montagne ou chaussures de marche type "trekking" en cuir ou cuir et Goretex - éviter bottes ou après-ski, peu pratiques pour marcher) ;
- des guêtres ou "stop tout" ; chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- sous-vêtements chauds (collant + maillot) type "Carline" ou "Capilène" (sèchent très vite) ;
- une chemise chaude ou sweat type Carline chaude ;
- une veste en fourrure polaire (légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;
- un anorak ou une veste de montagne ou une veste coupe-vent avec un capuchon ;
- un pantalon de montagne ou de ski chaud et souple (knickers ou fuseau) ; un surpantalon en nylon ou Goretex ;
- un bandeau ou un bon bonnet couvrant largement les oreilles ;
- deux paires de gants ou moufles couvrant les poignets ;
- une paire de lunettes de soleil ; une paire de lunettes de ski (masque) ;
- crème protectrice pour la peau et les lèvres ; un foulard (pour se protéger le cou) ;
- maillot de bain et sandales plastiques ; papier hygiénique ;
- petite pharmacie personnelle (une pharmacie collective est prévue pour le groupe) : antalgique : aspirine, Doliprane ; vitamine C ; élastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed) ; boules Quiès ; plus vos médicaments personnels... ;
- pour les pique-niques : un bol plastique (bol hermétique type Tupperware) ou assiette ; des couverts ; deux gobelets (un pour la soupe, l'autre pour le café...) ; un couteau pliant (type opinel) ; une gourde et/ ou une thermos (un litre minimum) ;
- une lampe de poche légère (de préférence frontale) ; des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- une pochette plastique étanche avec : la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- argent : dépenses personnelles (boissons en cours de rando, visites...) ;

Facultatif :

- un équipement photo ;
- une paire de jumelles :
- une couverture de survie (modèle renforcé).

DATES ET PRIX

Budget par personne sur la base d'une chambre double ou twin à partir de 845 € / personne

Date Début	*Prix / pers.	Tarif option
14/01/2024-19/01/2024	845,00	225,00€
28/01/2024-02/02/2024	845,00	225,00€
04/02/2024-09/02/2024	865,00	275,00€
11/02/2024-16/02/2024	895,00	275,00€
18/02/2024-23/02/2024	895,00	275,00€
25/02/2024-01/03/2024	865,00	255,00€
03/03/2024-08/03/2024	845,00	255,00€

- Supplément chambre individuelle : à partir de 225€ par personne selon la date du départ et sous réserve de disponibilité
- Nuits supplémentaires avant ou après le séjour : sous réserve de disponibilité, nous consulter.
- Raquettes + bâtons : sur demande, en fonction des disponibilités, nous mettons à disposition des raquettes et des bâtons gratuitement. A réserver à l'inscription !
- Transfert « Aller » gare SNCF de Colmar > Village du Bonhomme : inclus (uniquement sur réservation et sous réserve de place). Bus inexistant le dimanche.
- Retour en bus local : 5€ environ à régler sur place - réservation non obligatoire

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement et pension complète du repas du soir du jour 01 au repas de midi du jour 06
- 2 paniers repas à emporter avec thermos de soupe chaude individuel
- 2 déjeuners en Auberge d'altitude
- 1 déjeuner au restaurant à Kaysersberg
- l'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé
- les transferts internes pour l'accès aux randonnées
- l'accès au sauna et à la piscine chauffée de l'hôtel
- les frais d'organisation.
- Le prêt de matériel Raquettes et bâtons sous réserve de disponibilité
- le transfert du Jour 01 depuis la gare SNCF de Colmar (inclus uniquement sur réservation et sous réserve de place)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les taxes de séjour à régler sur place à l'hébergement (environ 1,10€/jour et par personne)
- Les boissons
- le transfert du Jour J 06 pour la gare SNCF de Colmar
- toutes les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance voyage
- les déplacements supplémentaires liés à une modification du programme pour raisons météorologiques
- d'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

LA RAQUETTE A NEIGE

La raquette à neige est le moyen idéal pour découvrir la montagne. Facile et peu couteuse, cette activité offre la possibilité de faire une petite balade en forêt, dans la poudreuse, ou partir à l'ascension de sommets prestigieux.

D'où vient la raquette à neige ?

L'origine de la raquette à neige remonte probablement aux les premiers peuples primitifs venant d'Asie Centrale qui les utilisèrent pour venir vers le continent Nord-Américain.

La raquette à neige aujourd'hui

De l'objet nécessaire aux déplacements, la raquette à neige est devenue un objet de loisirs. Elle est désormais une pratique à part entière, complémentaire des autres sports de glisse (ski alpin ou de randonnée).

Comment s'habiller ?

Quand vous êtes en montagne, il est essentiel de prévoir 3 couches pour le haut du corps, chaque couche ayant sa fonction propre. Le but est de vous garder au sec, de vous assurer une température suffisante et d'évacuer l'humidité (la transpiration produite pendant l'effort). C'est un élément important à prendre en compte pour une sortie en montagne avec des raquettes.

- La 1° couche : évacuer la transpiration et rester au sec.

C'est la couche qui est en contact avec la peau. Elle a pour but de transférer la transpiration depuis la peau vers l'extérieur (ou les autres couches). Eh oui, en montagne, vous faites des efforts, il faut donc évacuer cette transpiration vers l'extérieur. Sinon, dès que l'effort s'arrête, la transpiration emmagasinée au niveau de cette première couche refroidit et vous avez froid.

- La 2° couche : la chaleur

C'est la couche isolante avec un objectif « chaleur » (souvent une bonne polaire). Cette couche, doit évidemment avoir également une fonction de transfert de la transpiration vers l'extérieur (ou vers la 3° couche).

- La 3° couche : protéger contre les éléments extérieurs.

C'est la couche de protection contre la pluie, la neige, le vent, etc. (veste « hardshell ») équipée d'une capuche.

Cette couche a une fonction d'imperméabilité, de respirabilité bien sûr et d'effet coupe-vent.

Au cours de votre trip montagne, vous allez donc pouvoir ajouter ou enlever des couches en fonction des éléments extérieurs (soleil, pluie, froid …) et du degré de votre effort (on enlève les couches pendant l'effort) : un système donc très polyvalent. Le bonnet : très apprécié au départ le matin pour les oreilles et dans les cols en cas de grand vent.

Et puis...

- Lunettes : de préférence choisir un modèle enveloppant avec des protections latérales et un indice de protection 4 ou 5.
- Les gants : ils ne doivent pas être trop rigides et surtout chauds et imperméables. Pour les frileux il existe également en plus des sous-gants de soie.

Enfin il faut rajouter à tout cet ensemble une très bonne crème solaire écran total pour éviter les brûlures au visage et un stick pour les lèvres.

DESCRIPTION
Les **Vosges** constituent le massif le plus bas des grands massifs français (Alpes, Pyrénées, Massifs Central, Jura, Vosges), avec une altitude maximale de 1 424 mètres au **Grand Ballon** et une étendue s'étirant sur seulement 70 km de large pour 120 km de long.
Sa latitude élevée en fait pourtant le massif le plus froid à altitude égale, avec une limite pluie-neige bien plus basse que celle des Alpes ou des Pyrénées par exemple. Sur la zone de crêtes, lieu où s'épanouissent les chaumes d'altitudes, où le vent d'ouest balaye les maigres arbrisseaux, le climat est similaire à celui de l'Ecosse. Les Hautes-Vosges, ce secteur de la zone centrale aux altitudes dépassant les 800-1000 mètres, est une zone de climat rude, froid ou frais toute l'année, humide, avec une couverture neigeuse qui peut être très importante et durer jusqu'aux feux de l'été. Le contraste avec les vallées vosgiennes est saisissant, il est en est de même de façon encore plus importante avec la plaine d'Alsace.
La zone forestière, d'essence très majoritairement résineuse, change vers 1000 mètres, devient plus clairsemée, se compose de feuillus, de hêtres, davantage aptes à résister aux caprices de la nature par leur capacité à épouser le milieu. C'est ainsi qu'on retrouve des arbres petits et tordus par le vent et le froid sur les chaumes du Ballon d'Alsace, du Rainkopf, du Gazon du Faing, et des autres sommets.
La flore locale doit s'adapter à des conditions météorologiques difficiles : vents forts, froid, neige, exposition au soleil. Au sortir de l'été, elle est composée de chaume (d'où le nom), d'arbustes bas (myrtilles, airelles, bruyères). La chaume est le lieu d'existence d'essences végétales et animales rares encore bien préservées, activement protégées à la fois par la sensibilisation et par les zones naturelles sur les sommets ou non : Tourbière de la Charme, Massif du Ballon de Servance, Massif de Ventron, Tourbière de Machey, Langenfeldkopf, Hohneck - Jardin d'Altitude, Frankental - Missheimle, Tanet - Gazon du Gaing, Forêt des Deux Lacs). Les actions entreprises dans le cadre du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges complètent ce dispositif.
Cette chaume d'altitude était autrefois le lieu de pâturage des vaches vosgiennes, élevées par les marcaires, tradition perdue qui tend à renaître à nouveau. Les chaumes les plus remarquables sont celles du Ballon de Servance (une montagne quelque peu oubliée qui abrite une faune et une flore exceptionnelles et qui est l'exemple le plus pur de la montagne vosgienne arrondie avec sa chaume à son sommet), le Ballon d'Alsace, le Drumont, le Grand Ventron, la Haute Crête allant du Gazon du Faing au Grand Ballon. Des pratiques agricoles extensives permettent le maintien des chaumes dans un bon état de conservation. On pourrait hâtivement les apparenter aux prairies d'altitudes d'autres massifs mais la chaume vosgienne reste unique en son genre.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrêtement d'un bateau**.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé**.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur

www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex